

Groupe EPS – Journée du recteur 22 mars – Collège Levi Strauss

Présents : 5 professeurs d'EPS du collège : Mme Beck, M Chanial, M Viennet, M Boulanger
M Delmas
conseillère pédagogique 1^{er} degré : Mme Boucher

1. Généralités

Les écoles de la circonscription de Lille 1 Nord, rattachées au collège Levi Strauss sont Jouhaux, Desbordes Valmore, Samain Trulin, Maintenon.

Le volume horaire annualisé de l'enseignement de l'EPS en élémentaire est de 108 heures soit 3 heures par semaine (et donc idéalement 2 séances de 1h30). L'accent est mis sur un temps de pratique maximal. Un équilibre entre les séances menées en intérieur et en extérieur est préconisé. Pour chaque niveau de classe il est demandé de proposer aux élèves des APSA relevant des 4 champs d'apprentissage. Une progression au sein de chacun est à mettre en place.

Des éducateurs sportifs ETAPS (agréés annuellement par le directeur académique) sont mis à la disposition des écoles par la municipalité à raison d'une matinée par semaine pour les petites écoles (type Jouhaux) et deux matinées pour les plus grandes (type Desborde Valmore). Cette année le service des sports de la mairie de Lille a proposé aux écoles des modules « escalade » et « glisse », notamment pour les plus éloignées de ces installations, en mettant à disposition des ETAPS spécialisés (activités à taux d'encadrement renforcé) et des titres de transport en commun.

Il existe 6 classes de 6^e. Les cours d'EPS pour ces classes ont lieu de 8h30 à 10h30 (repas au 1^{er} service) et de 13h à 15h (pour ne pas finir la journée de classe trop tard). Les classes bénéficient de 2 cours de 2 heures par semaine. Des modalités de fonctionnement de type tutorat sont évoquées par les professeurs. Des critères de réussite sont donnés aux élèves pour leur permettre d'évaluer leurs performances.

Attribution des installations sportives terrestres

Il ressort des échanges une volonté partagée par tous de conserver la répartition des créneaux dans les différentes installations sportives telle qu'elle avait été définie cette année afin de pouvoir pérenniser les emplois du temps et s'assurer du respect du volume horaire. Des interrogations se posent sur le devenir des salles Pacôme et rue des stations. Il semblerait que pour l'année scolaire à venir le collège devra annoncer avec précision son utilisation des salles pour la facturation.

2. Le Savoir-Nager

La natation fait l'objet d'un enseignement semi-massé (2 séances par semaine sur une période de 6 semaines, soit 12 séances) pour les classes de CE2, CM1, CM2.

Depuis cette année, pour des raisons financières, les élèves du collège ne bénéficient plus de créneaux à la piscine Marx Dormoy. L'attestation du savoir-nager qui doit être validée à l'issue du cycle 3 doit donc l'être au cours des deux premières années du cycle. Les années précédentes, des modules de « grande évasion » étaient proposés pour les de 6^e élèves non nageurs en fin d'année scolaire (avec de bons résultats).

Remarque : au cours de ces séances, l'accès au petit bain pour les collégiens n'était pas garanti.

Point de vigilance : faire parvenir en juin aux enseignants du collège la liste des élèves de CM2 des écoles du secteur en indiquant si le savoir-nager a été validé ou pas. Celle-ci devrait idéalement à terme figurer dans les LSU.

3. Projets, rencontres

Quelle possibilité pour les enseignants de collaborer ensemble ? Les enseignants du 2nd degré peuvent-ils intervenir dans des classes de CM2 et selon quelles modalités ?

Propositions de rencontres :

- Invitations à destination des classes de CM2 à des restitutions d'élèves de 6^e faisant suite à des unités d'apprentissage en cirque ou danse ;

- Invitation d'une (ou plusieurs) classe(s) de CM2 lors du cross du collège ;

- Organisation d'une rencontre en course longue (en cohérence avec l'ambition de la circonscription de développer la course endurée).

Où ? A proximité de la salle Gagarine (accessible à pieds par les collégiens et les écoliers) ;

Qui ? Deux classes de 6^e invitent une classe de CM2. Idéalement les 2 CM2 de Desbordes et celui de Madame de Maintenon pourraient être concernés (cf trajet) ;

Quand ? Une unité d'apprentissage en septembre et octobre, sur le temps des cours d'EPS des collégiens, avec une séance commune en cours de cycle et la rencontre proprement dite la première semaine de la rentrée après les vacances de la Toussaint ;

Pourquoi ? Développer des compétences liées au développement physique (courir longtemps), à la connaissance de soi et au sens de l'équipe ;

Quoi ? Des courses à contrat, à bouchons, des relais en binômes (...), qui demandent impérativement un cycle d'apprentissage en amont.

Ce projet a fait l'objet d'une rapide présentation auprès des directeurs et enseignants éventuellement concernés. Une unité d'apprentissage sera mise à disposition des PE.

Point de vigilance : un affinement le contenu de la rencontre est souhaitable courant juin.

4. Programmation

Les professeurs d'EPS intervenant en classe de 6^e ont élaboré une programmation des modules d'apprentissages sur l'année. Ainsi tous les élèves bénéficient du même enseignement.

Champ 1 <i>Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée</i>	Champ 2 <i>Adapter ses déplacements à des environnements variés</i>	Champ 3 <i>S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique</i>	Champ 4 <i>Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel</i>
Endurance (P1)	Orientation Gymnastique	Cirque Danse	Badminton Hand-ball Rugby

Sur demande, les écoles ont fait parvenir à l'inspection la liste des APSA travaillées au cours de l'année scolaire 2016/2017. Un travail d'élaboration des programmations mériterait d'être mené en équipe, au sein des écoles, avec l'appui de la CPC, sur des temps de concertation ou de formation continue, afin d'équilibrer les champs abordés et mettre en place une réelle progressivité des apprentissages.

La question de l'égalité filles/garçons et de la vigilance à avoir pour lutter contre les stéréotypes a été évoquée.